Orléans, vendredi 14 décembre

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans Métropole récompensée pour l'exemplarité de ses réseaux de chaleur

©Roland Bourget / Ademe

Le 4 décembre 2018, l'Association Nationale des Collectivités Territoriales et des Professionnels pour la Gestion des Déchets, de l'Énergie, des Réseaux de chaleur et de froid et de l'Environnement (AMORCE) a récompensé Orléans Métropole par le label éco-réseau de chaleur. Une distinction pour l'exemplarité des trois réseaux de chaleur de notre territoire (SOCOS, SODC et SOFLEC).

Cette distinction, remise à Stéphanie Anton, Conseillère communautaire d'Orléans Métropole, par François de Rugy, Ministre de la Transition écologique et solidaire à l'occasion de la Semaine de la chaleur renouvelable valorise les trois réseaux d'Orléans Métropole et leur exemplarité, d'après plusieurs critères :

- Performance environnementale des trois réseaux d'Orléans Métropole
- L'aspect économique avec des tarifs compétitifs par rapport aux solutions de référence (gaz collectif, pompes à chaleur, …)
- La dimension sociale : un écoréseau de chaleur doit mettre en place une instance de dialogue avec les abonnés et les usagers

Les 3 réseaux de Chaleur d'Orléans Métropole

Les réseaux de chaleur sont des services publics dont la gestion est confiée à des concessionnaires dans le cadre de délégations de service public. Ils sont au nombre de trois sur le territoire d'Orléans Métropole :

- SOCOS, la Société de Chauffage d'Orléans La Source,
- SODC, la Société Orléanaise de Distribution de Chaleur
- SOFLEC, la Société Fleuryssoise de Chauffage

Ces structures permettent le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire de l'équivalent de 20 000 logements sur Orléans et Fleury-les-Aubrais. D'importants investissements, portés par les concessionnaires à hauteur de près de 100 millions d'euros, ont permis de mettre en place entre 2012 et 2015 des unités de production de chaleur à partir de bois sur chacun de ces trois réseaux, qui délivrent désormais une énergie majoritairement renouvelable aux abonnés, et plus compétitive économiquement.

Contact Presse | Paul Davy | Tel.06-80-80-04-83 | paul.davy@orleans-metropole.fr | www.orleans-metropole.fr